

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATTENTION UNE CHAUVE-SOURIS! ET SI ELLE AVAIT LA RAGE...

Lanaudière, le 13 avril 2007 – La Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de santé et des services sociaux de Lanaudière tient à rappeler à la population les risques que peuvent entraîner les chauves-souris. Bien qu'elles soient habituellement inoffensives, elles peuvent transmettre des infections aux humains, dont la **rage**. « La rage étant une maladie mortelle, il est donc important que la population connaisse les précautions à prendre afin de bien se protéger », tient à souligner D^{re} Joane Désilets de la Direction de santé publique.

La chauve-souris et le risque de rage

Le virus de la rage est mortel pour l'humain. « **La seule façon de prévenir le développement de la maladie chez la personne impliquée, c'est l'administration d'immunoglobines (anticorps déjà formés) et de vaccins contre la rage** », précise D^{re} Désilets. Une faible proportion de chauves-souris sont infectées par le virus et peuvent le transmettre à l'humain. Une chauve-souris porteuse du virus peut paraître tout à fait normale. Elle peut également se laisser approcher facilement ou être affaiblie. Il ne faut donc jamais toucher une chauve-souris.

Comment se transmet le virus de la rage?

Le virus de la rage est présent dans la salive de la chauve-souris infectée. Il se transmet par : une morsure, une griffure, le contact d'une plaie ou d'une muqueuse (yeux, nez, bouche) avec la salive de l'animal. La morsure de chauve-souris est souvent très petite et peut facilement passer inaperçue. Tout contact direct avec une chauve-souris en vol ou inanimée ou le fait d'avoir dormi dans la même pièce où se trouve cet animal est considéré à risque.

Que faire s'il y a eu un contact à risque avec une chauve-souris?

- Il faut immédiatement laver la partie du corps touchée à l'eau et au savon pendant dix minutes.
- Vous devez consulter rapidement un médecin dans un CLSC, à l'urgence d'un centre hospitalier ou en clinique privée, une vaccination contre la rage pourrait être indiquée.
- Il est important d'essayer de capturer l'animal, afin qu'il puisse être analysé en laboratoire.
- Les vêtements qui auraient pu être souillés par la salive ou les selles de l'animal doivent être lavés sans délai.

En cas de doute sur le risque encouru, vous pouvez communiquer avec Info-Santé de votre CLSC qui évaluera la situation et précisera les mesures à prendre.

Comment déloger des chauves-souris d'une habitation?

Les meilleures périodes pour déloger les chauves-souris sont :

- avant la naissance de leurs petits, soit avant le mois de juin;
- lorsque les colonies se rendent à leur lieu d'hibernation, soit après la mi-septembre.

Afin d'éviter que les chauves-souris s'incruster dans votre habitation, il est primordial de bien vérifier et de colmater tous les orifices de 2 cm et plus qui pourraient être utilisés par elles comme porte d'entrée. Cependant, il est souvent préférable de faire appel aux services spécialisés des exterminateurs.

Pour toute question et pour tout cas douteux concernant une exposition à risque, n'hésitez pas à communiquer avec Info-Santé de votre CLSC ou à la Direction de santé publique de Lanaudière.

– 30 –

Source : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction de santé publique et d'évaluation
☎ 450-759-1157, poste 4437
pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca

Information : Docteure Joane Désilets
Adjointe médicale en maladies infectieuses
Direction de santé publique et d'évaluation
☎ 450-759-1157, poste 4450
joane_desilets@ssss.gouv.qc.ca

Érick Racicot
Infirmier-conseil
Direction de santé publique et d'évaluation
☎ 450-759-1157, poste 4454
Érick.Racicot@ssss.gouv.qc.ca